

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 18 (1960)
Heft: 1

Artikel: Calcul et signification du revenu national
Autor: Wenk, Erwin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-135198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Calcul et signification du revenu national

Dr Erwin Wenk

chef de section, Bureau fédéral
de statistique, Berne

I. Systèmes de calcul du revenu national

Le revenu national est la valeur, exprimée en monnaie, des biens et des services produits par un pays en une année. Cette valeur peut faire l'objet d'un relevé en divers points du circuit économique; lors de la *formation des revenus*, lors de leur *emploi*, ou au moment de la *production* des biens et des services.

Comme il ressort du tableau ci-après, le revenu national déterminé lors de la *formation des revenus* correspond à la *rétribution allouée aux facteurs* — travail, capital et terre — pour leur participation à la production des biens et des services.

Formation du revenu	Emploi du revenu	Production
Salaires et traitements, y compris les contributions sociales des employeurs Revenu des personnes de condition indépendante Bénéfices des entreprises, y compris les impôts Intérêts nets provenant des capitaux et des immeubles Solde des revenus étrangers	Consommation privée Consommation publique Amortissements Formation nette de capitaux	Valeur de la production dans: l'agriculture l'industrie l'artisanat le commerce la banque, l'assurance l'administration publique les autres services
Revenu national net (rémunération des facteurs) + Impôts indirects	Dépenses totales en Suisse + Revenus provenant de l'étranger — Dépenses résultant des relations avec l'étranger	Production intérieure brute + Revenus provenant de l'étranger — Revenus destinés à l'étranger
Produit social net (revenu national aux prix du marché) + Amortissements		
Produit social brut	Produit social brut	Produit social brut

Cette rétribution est surtout formée des salaires, traitements, revenus des personnes de condition indépendante, bénéfices des entreprises et intérêts. Les salaires en nature, la valeur de l'auto-approvisionnement et le loyer imputé des logements occupés par le propriétaire sont compris dans le revenu des facteurs, tandis que les services domestiques non rémunérés en sont exclus. La rétribution des facteurs de la production, ajoutée aux impôts indirects et aux amortissements, donne le *produit social brut*. Ce montant, considéré du point de vue de *l'emploi des revenus*, équivaut à la somme des dépenses et des investissements. Dans les dépenses de consommation privées, on compte aussi les biens de consommation durables acquis par les ménages et l'on inclut dans la consommation publique les investissements exigés par la défense nationale. La formation nette des capitaux — constructions, installations ou stocks de marchandises — sert de lien entre le revenu national et la *fortune nationale*; car c'est à ce montant que correspond la modification de la fortune nationale au cours de l'année.

Si l'on calcule le revenu national en partant de la *production*, on obtient la valeur totale des biens et des services créés en une année, répartis par branches économiques. On connaît ainsi les parts du produit social qui reviennent à l'agriculture, à l'industrie, à l'artisanat, au commerce, à l'administration publique, etc.

Les trois modes de calcul du revenu national portant sur trois phases du même circuit économique, ils forment un système de comptes fondamentaux que l'on peut réunir en une comptabilité.

II. La statistique suisse du revenu national et ses fondements

En Suisse, le revenu national a fait l'objet d'estimations privées, au début du siècle. Une estimation de Landmann a fixé le revenu national pour 1913 à 3,5 milliards de francs. Le Bureau fédéral de statistique s'est occupé de ce problème peu après 1930. On a ainsi estimé le produit de notre économie à 8,5 milliards de francs pour 1924, à 9,4 milliards pour 1929 et à 7,4 milliards pour 1936, année de crise. Pendant et après la dernière guerre, alors que la statistique du revenu national connaissait un large essor dans la plupart des pays, et que l'on s'efforçait d'en uniformiser les éléments sur le plan international, le Bureau fédéral de statistique a également établi ses calculs sur de nouvelles bases. Les nouveaux chiffres partent de 1938; ils sont publiés chaque année dans la *Vie économique*.

La statistique suisse du revenu national indique tout d'abord le revenu national et ses composants — les rétributions allouées aux facteurs de la production; elle indique en outre le revenu national aux prix du marché, en lui donnant le nom de produit social. Notre statistique fournit encore régulièrement des chiffres sur le revenu personnel et le revenu réel; depuis quelques années, elle donne aussi un aperçu de *l'emploi du revenu national*.

Le produit de notre économie est monté presque sans interruption depuis 1938 (tableau 1). Il a plus que triplé durant les vingt dernières années. Le revenu national net, qui était de 8,5 milliards de francs à la veille de la guerre, atteint aujourd'hui 28,6 milliards. La majeure partie de ce dernier montant, plus exactement 60 % ou 17 milliards, est formée par le *revenu du travail* (tableau 2). Et il faut encore souligner que le revenu d'exploitation, également, constitue en bonne partie un revenu du travail. Le revenu du travail comprend les salaires et traitements, ainsi que les contributions sociales des employeurs. Pour déterminer

Produit social net, par groupes principaux, de 1938 à 1958

En millions de francs

Tableau 1

Années	Revenu du travail	Revenu d'exploitation	Revenu des capitaux	Revenu national net	Impôts indirects ¹	Produit social net
1938	4 220	1 770	2 540	8 530	340	8 870
1939	4 320	1 800	2 520	8 640	400	9 040
1940	4 790	1 980	2 600	9 370	320	9 690
1941	5 270	2 420	2 760	10 450	190	10 640
1942	5 780	2 740	2 700	11 220	270	11 490
1943	6 390	3 010	2 710	12 110	330	12 440
1944	6 830	3 120	2 710	12 660	300	12 960
1945	7 530	3 260	2 710	13 500	360	13 860
1946	8 380	3 410	3 030	14 820	630	15 450
1947	9 730	3 620	3 270	16 620	770	17 390
1948	10 340	3 690	3 310	17 340	760	18 100
1949	10 160	3 470	3 070	16 700	830	17 530
1950	10 440	3 720	3 400	17 560	930	18 490
1951	11 510	3 890	3 790	19 190	990	20 180
1952	12 360	3 880	4 080	20 320	990	21 310
1953	12 880	4 000	4 310	21 190	1 080	22 270
1954	13 530	4 360	4 710	22 600	1 160	23 760
1955	14 420	4 610	5 100	24 130	1 280	25 410
1956	15 560	4 730	5 510	25 800	1 390	27 190
1957	16 490	5 100	5 810	27 400	1 470	28 870
1958	17 090	5 370	6 130	28 590	1 510	30 100
<i>Indices 1938 = 100</i>						
1938	100	100	100	100	100	100
1939	102	102	99	101	118	102
1940	114	112	102	110	94	109
1941	125	137	109	123	56	120
1942	137	155	106	132	79	130
1943	151	170	107	142	97	140
1944	162	176	107	148	88	146
1945	178	184	107	158	106	156
1946	199	193	119	174	185	174
1947	231	205	129	195	226	196
1948	245	208	130	203	224	204
1949	241	196	121	196	244	198
1950	247	210	134	206	274	208
1951	273	220	149	225	291	228
1952	293	219	161	238	291	240
1953	305	226	170	248	318	251
1954	321	246	185	265	341	268
1955	342	260	201	283	376	286
1956	369	267	217	302	409	307
1957	391	288	229	321	432	325
1958	405	303	241	335	444	339
¹ Moins les subventions tendant à réduire le coût de la vie.						

Revenu du travail des personnes de condition dépendante

En millions de francs

Tableau 2

Années	Salaires, traitements ¹	Contributions sociales des employeurs ²	Revenu du travail total	Années	Salaires, traitements ¹	Contributions sociales des employeurs ²	Revenu du travail total
1938	3 980	240	4 220	1949	9 250	910	10 160
1939	4 070	250	4 320	1950	9 500	940	10 440
1940	4 320	470	4 790	1951	10 520	990	11 510
1941	4 750	520	5 270	1952	11 270	1 090	12 360
1942	5 260	520	5 780	1953	11 750	1 130	12 880
1943	5 750	640	6 390	1954	12 340	1 190	13 530
1944	6 080	750	6 830	1955	13 140	1 280	14 420
1945	6 890	640	7 530	1956	14 110	1 450	15 560
1946	7 830	550	8 380	1957	14 970	1 520	16 490
1947	9 110	620	9 730	1958	15 500	1 590	17 090
1948	9 480	860	10 340				

¹ Y compris le revenu des militaires (solde, subsistance, logement, habillement).
² Y compris les dépenses de la Confédération en faveur des institutions d'assurance et de prévoyance destinées aux militaires; dès 1948, y compris les cotisations à l'AVS.

les salaires et traitements, les cotisations de 4 % versées aux caisses de compensation constituaient une base de calcul particulièrement sûre. Après la suppression du régime des allocations pour pertes de salaire, il a fallu se fonder sur diverses statistiques. On a tenu compte en premier lieu des données de l'Assurance-vieillesse et survivants, de la masse des salaires assurés auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, ainsi que des enquêtes sur les salaires et traitements, exécutées par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. D'autres indications sont tirées de la statistique trimestrielle des personnes occupées et de la statistique annuelle des fabriques. Les relevés du secrétariat des paysans suisses servent à déterminer les salaires de l'agriculture. On utilise également les résultats de l'enquête sur les salaires dans l'hôtellerie. Le revenu du travail du personnel de l'administration générale de la Confédération, des Chemins de fer fédéraux et de l'Administration des postes, télégraphes et téléphones est tiré du compte d'Etat et des rapports annuels. Enfin, les revenus du personnel des cantons et des communes sont donnés par les comptes des collectivités publiques, dont on utilise les indications concurremment avec les résultats du recensement de la population. Aux salaires et traitements s'ajoute encore le revenu des militaires — environ 80 millions de francs pour 1958 — qui correspond aux dépenses de l'Etat pour le paiement de la solde, de l'habillement et de la subsistance.

Les *contributions sociales des employeurs* sont considérées comme partie intégrante du revenu; elles reviennent indirectement, après un certain temps, aux personnes de condition dépendante. Le calcul est ici fondé sur la statistique des caisses de pensions, sur un relevé permanent des caisses de pensions des administrations publiques, sur les chiffres afférents aux assurances sociales et sur les indications fournies par des entreprises. Les contributions sociales des employeurs atteignent à peu près 1,5 milliard de francs; elles s'élèvent plus rapidement que les salaires et traitements, en raison de l'essor des institutions de prévoyance.

Le *revenu d'exploitation*, qui comprend aussi bien le salaire des entrepreneurs indépendants que le bénéfice de leur entreprise, s'est élevé en 1958 à 5,4 milliards de francs, dont 1,6 milliard s'inscrit au compte de l'agriculture et 2 milliards à celui de l'industrie et de l'artisanat (tableau 3). Tenant compte de l'extrême diversité de ce groupe, on a procédé à une répartition par branches et l'on a fondé les estimations sur les statistiques des résultats comptables des exploitations, établies par les associations professionnelles, ainsi que sur les résultats des recensements des entreprises et de la population. Pour ce qui concerne l'agriculture, le revenu des indépendants est calculé en utilisant les recherches sur la rentabilité, effectuées par le secrétariat des paysans suisses. Afin de prendre en considération la structure des exploitations agricoles, le revenu est calculé en francs par hectares, pour chacune des classes de grandeur, et cela pour les exploitations dont la surface cultivable dépasse 3 ha. Le revenu des autres groupes d'indépendants se détermine aujourd'hui plus facilement qu'avant la deuxième guerre mondiale. La statistique de l'impôt pour la défense nationale, de même que les services fiduciaires, créés ou développés par les associations professionnelles, fournissent de précieuses bases de calcul. En outre, pour les grandes exploitations appartenant à des indépendants, l'analyse des bilans d'entreprises apporte aussi d'utiles informations. Le

*Revenu d'exploitation des personnes de condition indépendante*¹

En millions de francs

Tableau 3

Années	Agriculture ²	Industrie, artisanat	Commerce, banque, assurance	Hôtels, restaurants, communi- cations, transports	Professions libérales, services privés	Revenu d'exploitation total
1938	500	690	290	110	180	1 770
1939	530	700	300	90	180	1 800
1940	680	750	320	60	170	1 980
1941	940	860	350	70	200	2 420
1942	1 100	970	380	80	210	2 740
1943	1 180	1 060	440	100	230	3 010
1944	1 120	1 100	500	140	260	3 120
1945	1 130	1 160	530	160	280	3 260
1946	1 090	1 270	570	180	300	3 410
1947	1 090	1 360	620	220	330	3 620
1948	1 160	1 340	630	210	350	3 690
1949	1 000	1 290	620	200	360	3 470
1950	1 170	1 330	640	200	380	3 720
1951	1 210	1 380	690	220	390	3 890
1952	1 120	1 420	700	240	400	3 880
1953	1 120	1 480	720	250	430	4 000
1954	1 330	1 550	760	260	460	4 360
1955	1 350	1 690	800	290	480	4 610
1956	1 260	1 820	830	310	510	4 730
1957	1 400	1 960	880	330	530	5 100
1958	1 610	1 980	890	340	550	5 370

¹ Salaire et bénéfice de l'entrepreneur, après déduction des pertes; intérêt du capital propre investi dans l'affaire.
² Y compris sylviculture, pêche et horticulture; sans le loyer imputé ou réel des logements occupés par les agriculteurs.

dernier sous-groupe des indépendants comprend les professions libérales et les services privés. Nous ne disposons ici que de peu d'indications, les résultats du recensement de la population mis à part, si bien que l'on doit s'en tenir dans une large mesure à des estimations.

Le *revenu des capitaux* est un élément du revenu national particulièrement important pour juger de la structure de l'économie et de son évolution (tableau 4). Ce revenu, qui atteint en 1958 6,1 milliards de francs, est constitué par les bénéfices des entreprises (3,6 milliards), les intérêts (2,6 milliards) et le solde des revenus étrangers (150 millions). Les bénéfices des entreprises comprennent le revenu net des sociétés anonymes, des sociétés coopératives, des autres personnes morales et des entreprises publiques. La plus grande partie des bénéfices distribués par les sociétés anonymes sont comptés dans la statistique des dividendes. On a déterminé le chiffre global des dividendes en partant des bilans et des comptes de pertes et

Revenu des capitaux

En millions de francs

Tableau 4

Années	Bénéfices des entreprises ¹				Intérêts ⁵	Solde des revenus étrangers ⁶	Revenu des capitaux total
	Bénéfices distribués ²	Bénéfices non distribués ³	Impôts des personnes morales ⁴	Total			
1938	520	230	220	970	1 440	130	2 540
1939	530	240	220	990	1 400	130	2 520
1940	540	300	240	1 080	1 390	130	2 600
1941	580	320	400	1 300	1 370	90	2 760
1942	570	290	390	1 250	1 360	90	2 700
1943	580	280	400	1 260	1 360	90	2 710
1944	590	270	400	1 260	1 360	90	2 710
1945	600	310	390	1 300	1 350	60	2 710
1946	700	420	550	1 670	1 300	60	3 030
1947	800	540	520	1 860	1 340	70	3 270
1948	730	660	440	1 830	1 410	70	3 310
1949	740	490	390	1 620	1 450	—	3 070
1950	800	620	470	1 890	1 500	10	3 400
1951	880	870	420	2 170	1 590	30	3 790
1952	960	940	490	2 390	1 660	30	4 080
1953	1 050	1 010	470	2 530	1 720	60	4 310
1954	1 070	1 150	610	2 830	1 770	110	4 710
1955	1 140	1 390	580	3 110	1 870	120	5 100
1956	1 180	1 530	680	3 390	1 980	140	5 510
1957	1 240	1 630	660	3 530	2 140	140	5 810
1958	1 230	1 600	800	3 630	2 370	130	6 130

¹ Bénéfices des sociétés anonymes, des sociétés coopératives et autres personnes morales, ainsi que des entreprises publiques.
² Y compris les bonifications et parts aux bénéfices.
³ Versements à des réserves visibles ou cachées; moins les pertes subies par les entreprises dont les comptes se soldent en déficit.
⁴ Impôts directs et autres impôts sur les frais.
⁵ Intérêts des dépôts d'épargne, des obligations et des avoirs en compte, sans les intérêts de l'excédent de dette de la Confédération. Loyer net des immeubles qui n'est compté ni dans le revenu d'exploitation des personnes de condition indépendante ni dans le bénéfice des entreprises; loyer imputé des logements occupés par le propriétaire et des bâtiments publics, intérêts hypothécaires et fermages revenant à des particuliers.
⁶ Produit de placements à l'étranger — touché par des particuliers du pays — après déduction du produit de tous les placements étrangers en Suisse.

profits d'un certain nombre d'entreprises et en tenant compte du capital-actions des sociétés anonymes et du nombre des ouvriers de fabriques. En outre, pour obtenir des indications sûres concernant les bénéfices non distribués, on procède à l'analyse des bilans et des comptes de pertes et profits de quelque 3000 entreprises. On a veillé à ce que ce choix d'entreprises soit représentatif des branches et des classes de grandeur. Les résultats de cette analyse peuvent être contrôlés dans une certaine mesure en se référant à la statistique de l'impôt pour la défense nationale, corrigée dans le sens exigé par le concept du revenu national. Pour déterminer les bénéfices des entreprises, on dispose encore d'autres informations, notamment de la statistique bancaire, du rapport du Bureau fédéral des assurances et de la statistique du commerce extérieur. Pour ne pas compter deux fois les mêmes montants, on déduit du bénéfice global les dividendes servis par les sociétés. Les impôts directs des personnes morales font partie intégrante du bénéfice des entreprises, tel qu'il figure dans le revenu des facteurs de la production. Le produit des impôts est pris en considération lors de la perception. En raison du caractère bisannuel de l'impôt pour la défense nationale, qui n'est en général payé que la seconde année, les recettes fiscales accusent des fluctuations périodiques assez marquées.

Dans les *intérêts*, on comprend aussi bien le revenu des dépôts d'épargne et des obligations que celui des immeubles. Cette rubrique n'englobe pas la totalité des intérêts, puisqu'une partie du revenu des immeubles et des capitaux figure déjà dans le revenu d'exploitation des indépendants ou dans le bénéfice des entreprises. Les indications relatives au montant des capitaux d'épargne et des titres peuvent être en général obtenues dans les statistiques du marché de l'argent et des capitaux. Ces statistiques nous renseignent également sur l'évolution des taux de l'intérêt. Il est difficile d'éviter là tout compte à double, si bien que l'on doit recourir à des estimations fondées sur des considérations économiques générales. On inclut également ici les intérêts des avoirs en compte des collectivités publiques et des institutions d'assurance en faveur du personnel, tandis que l'on déduit l'intérêt de l'excédent de dettes de la Confédération. Ces données peuvent être tirées du compte d'Etat et des comptes des caisses d'assurance. Dans le revenu de la propriété immobilière, on englobe les loyers et fermages, y compris le loyer imputé des logements occupés par le propriétaire, ainsi que les intérêts des hypothèques non bancaires; on ajoute également le loyer imputé des bâtiments appartenant à la Confédération, aux cantons ou aux communes et occupés par leurs services. On trouve les données nécessaires à ces estimations dans la statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail concernant la construction de logements, dans les résultats du recensement fédéral des logements de 1950, ainsi que dans le relevé annuel sur la construction établi par le délégué aux possibilités de travail. Les fermages et les intérêts hypothécaires revenant à des particuliers sont calculés en partant des résultats du recensement des entreprises, des relevés du secrétariat des paysans suisses sur la rentabilité de l'agriculture, et de la statistique bancaire. Le loyer imputé des bâtiments publics est calculé, compte tenu d'un rendement moyen des capitaux investis.

Le solde des *revenus étrangers*, qui fait également partie du revenu des capitaux, est sans doute le chiffre le plus incertain de la statistique du revenu national. En effet, par suite de la libéralisation du trafic des paiements avec l'étranger, on ne dispose, abstraction faite de la balance des revenus, que de peu d'informations. Le solde inscrit dans le revenu national — il diffère en cela de celui qui figure dans la balance des revenus — tient compte uniquement des capitaux suisses placés à l'étranger et dont le produit est versé à des particuliers résidant en Suisse, mais non pas à des entreprises; les montants touchés par ces dernières sont en effet comptés dans le bénéfice des entreprises.

Le *produit social net* comprend, en plus du *revenu national net*, les *impôts indirects* dont le montant de 1,5 milliard de francs est constitué avant tout par les recettes douanières et par le produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ces données figurent dans le compte d'Etat, où l'on trouve aussi le montant des subventions destinées à réduire le coût de la vie, que l'on déduit des impôts indirects.

La statistique du revenu national calcule, en outre, la somme des *revenus touchés par les personnes physiques* (tableau 5). On arrive à ce montant en déduisant de la rétribution allouée aux facteurs de la production toutes les sommes qui ne reviennent pas à des personnes physiques — gains des entreprises privées non distribués et bénéfices des entreprises publiques, par exemple — et en ajoutant, en revanche, les transferts, c'est-à-dire les prestations de l'assistance publique et des œuvres de bienfaisance.

Sur la base du produit social net, on calcule également le *revenu national réel*, en éliminant les variations dans la valeur de la monnaie à l'aide de l'indice des prix à la consommation

Revenu personnel, de 1938 à 1958

En millions de francs

Tableau 5

Années	Salaires, traitements, revenu d'exploitation ¹ , pensions, retraites ²	Intérêts, bénéfices ³	Transferts ⁴	Revenu personnel	Impôts directs des personnes physiques ⁵	Revenu personnel disponible
1938	5 950	1 690	90	7 730	500	7 230
1939	6 080	1 620	100	7 800	500	7 300
1940	6 690	1 610	100	8 400	570	7 830
1941	7 560	1 580	160	9 300	1 020	8 280
1942	8 370	1 590	200	10 160	900	9 260
1943	9 220	1 600	210	11 030	900	10 130
1944	9 780	1 610	250	11 640	1 110	10 530
1945	10 590	1 630	250	12 470	1 180	11 290
1946	11 500	1 660	310	13 470	1 590	11 880
1947	12 990	1 800	410	15 200	1 470	13 730
1948	13 180	1 770	460	15 410	1 460	13 950
1949	12 750	1 700	330	14 780	1 350	13 430
1950	13 300	1 770	320	15 390	1 580	13 810
1951	14 510	1 890	320	16 720	1 470	15 250
1952	15 320	1 980	330	17 630	1 690	15 940
1953	15 900	2 120	340	18 360	1 650	16 710
1954	16 920	2 180	360	19 460	1 900	17 560
1955	17 970	2 270	350	20 590	1 820	18 770
1956	19 050	2 350	420	21 820	2 080	19 740
1957	20 420	2 460	440	23 320	2 000	21 320
1958	21 330	2 620	450	24 400	2 320	22 080

¹ Après déduction des contributions à l'AVS, aux caisses de pensions et à l'assurance-maladie, accidents et chômage.

² Y compris les rentes de l'AVS, les prestations de l'assurance-maladie, accidents et chômage, et de l'assurance militaire, ainsi que les allocations pour perte de salaire et de gain aux militaires.

³ En tant qu'ils sont versés à des personnes physiques.

⁴ Prestations de l'assistance publique et des œuvres de bienfaisance; subventions tendant à réduire le coût de la vie.

⁵ Jusqu'en 1947, y compris les contributions des personnes physiques aux caisses de compensation pour militaires.

(1938 = 100). Le revenu national réel correspond ainsi au produit de notre économie évalué à des *prix constants*. Depuis 1938, le revenu nominal a plus que triplé, tandis que le revenu réel est monté de 87% pour l'ensemble du pays et de 50% par tête de population (tableau 6).

La statistique suisse du revenu national permet encore de dresser un tableau où l'on rapporte l'ensemble des *revenus* à l'ensemble des *dépenses* (tableau 7). Dans les revenus figurent tous les éléments du produit social net, de même que les amortissements; on obtient ainsi le produit social brut. Les amortissements sont estimés en partant des analyses de bilans, d'informations économiques, ainsi que de statistiques étrangères, dont on peut tirer, par analogie, certains rapports. Dans les dépenses, le montant le plus important est celui de la consommation privée, qui s'élève à quelque 20 milliards de francs. Ce montant est calculé en tenant compte du revenu personnel disponible, comme aussi de l'évolution du revenu du travail et du chiffre d'affaires du commerce de détail. Quant aux dépenses afférentes à la consommation publique, elles sont indiquées avec précision dans les comptes d'Etat. Les chiffres tirés de ces documents appellent, cela va de soi, diverses corrections, puisque la comptabilité publique n'est pas tenue selon les mêmes principes que la comptabilité nationale. La formation brute des capitaux, estimée à 7,3 milliards de francs, comprend les amortissements, représentés par 2550 millions, et la formation nette des capitaux, qui atteint 4750 millions de francs. L'estimation de ce dernier chiffre est fondée avant tout sur les montants consacrés à la construction de logements, de bâtiments publics, et d'immeubles industriels ou commerciaux,

Produit social net, nominal et réel, de 1938 à 1958

En tout et par habitant

Tableau 6

Années	Produit social net Suisse, en tout				Produit social net par habitant		Indice des prix à la consommation 1938 = 100	Population résidente moyenne estimée En milliers
	En millions de fr.		Indice 1938 = 100		Indice 1938 = 100			
	Nominal	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel		
1938	8 870	8 870	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	4 192
1939	9 040	9 000	101,9	101,5	101,6	101,1	100,5	4 206
1940	9 690	8 810	109,2	99,3	108,4	98,5	110,0	4 226
1941	10 640	8 400	120,0	94,7	118,2	93,3	126,7	4 254
1942	11 490	8 170	129,5	92,1	126,7	90,1	140,6	4 286
1943	12 440	8 410	140,2	94,8	136,0	91,9	147,9	4 323
1944	12 960	8 560	146,1	96,5	140,4	92,7	151,4	4 364
1945	13 860	9 100	156,3	102,6	148,4	97,5	152,3	4 412
1946	15 450	10 210	174,2	115,1	163,5	108,0	151,4	4 467
1947	17 390	11 000	196,1	124,0	181,7	114,9	158,1	4 524
1948	18 100	11 090	204,1	125,0	186,7	114,4	163,2	4 582
1949	17 530	10 840	197,6	122,2	178,5	110,4	161,7	4 640
1950	18 490	11 620	208,5	131,0	186,2	117,0	159,1	4 694
1951	20 180	12 110	227,5	136,5	200,8	120,5	166,7	4 749
1952	21 310	12 460	240,2	140,5	209,2	122,3	171,0	4 815
1953	22 270	13 120	251,1	147,9	215,8	127,1	169,8	4 877
1954	23 760	13 900	267,9	156,7	227,9	133,3	171,0	4 927
1955	25 410	14 720	286,5	166,0	241,3	139,8	172,6	4 977
1956	27 190	15 520	306,5	175,0	255,0	145,6	175,2	5 039
1957	28 870	16 170	325,5	182,3	266,6	149,3	178,6	5 117
1958	30 100	16 550	339,3	186,6	274,3	150,9	181,9	5 185

Revenu national et dépenses

Tableau 7

Rubriques	En millions de francs				
	1954	1955	1956	1957	1958
<i>Revenus</i>					
Revenu du travail	13 530	14 420	15 560	16 490	17 090
Revenu d'exploitation	4 360	4 610	4 730	5 100	5 370
Revenu net du capital ¹	4 710	5 100	5 510	5 810	6 130
<i>Revenu national net</i>	22 600	24 130	25 800	27 400	28 590
Impôts indirects	1 160	1 280	1 390	1 470	1 510
<i>Produit social net</i>	23 760	25 410	27 190	28 870	30 100
Amortissements	2 100	2 300	2 450	2 600	2 550
<i>Produit social brut</i>	25 860	27 710	29 640	31 470	32 650
<i>Dépenses</i>					
Consommation privée	16 300	17 600	18 860	20 120	20 490
Consommation publique	3 100	3 300	3 600	3 800	3 900
Formation brute de capitaux	5 400	6 150	7 050	7 750	7 300
<i>Dépenses totales en Suisse</i>	24 800	27 050	29 510	31 670	31 690
Solde de la balance des revenus ...	1 060	660	130	— 200	960
<i>Produit social brut</i>	25 860	27 710	29 640	31 470	32 650
¹ Bénéfices des entreprises, intérêts et loyers, solde des revenus étrangers.					

et sur une grossière approximation des sommes investies dans les installations et dans la constitution de stocks. Le total afférent aux dépenses de consommation et à la formation des capitaux donne le total des dépenses à l'intérieur du pays. En ajoutant le solde des revenus avec l'étranger, on retrouve le produit social brut.

La statistique suisse du revenu national a été constituée dans sa forme actuelle en tenant compte des normes internationales et, cela va de soi, dans les limites des possibilités statistiques existant dans notre pays. C'est pourquoi on a développé en premier lieu le calcul du *revenu*, pour lequel nous disposons de données nombreuses et sûres. Nous n'avons pu

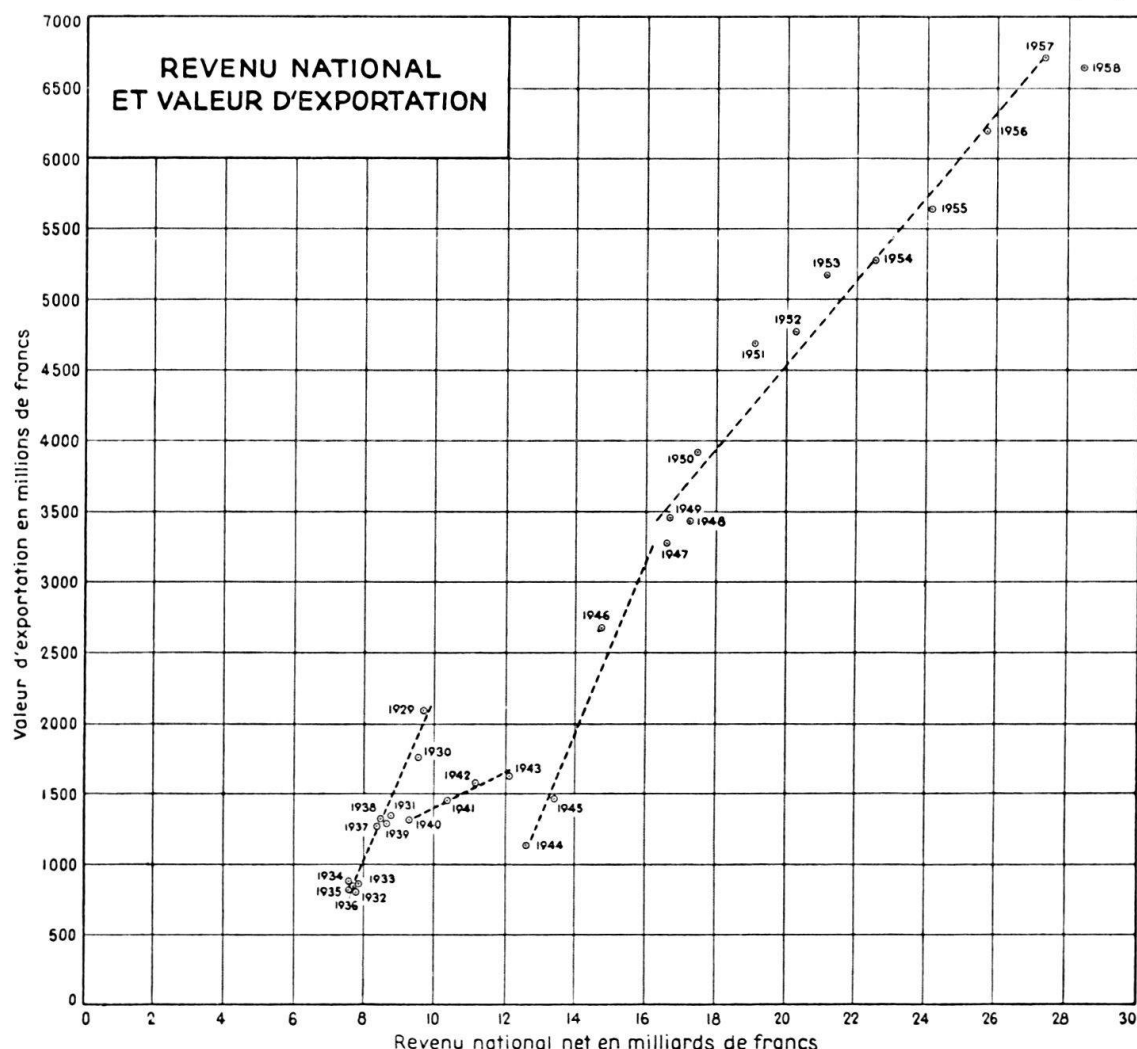
jusqu'ici dresser un tableau de la *production*, puisque ni la production, ni les investissements ne font, dans notre pays, l'objet d'un relevé ; quant aux *dépenses*, nous devons nous borner à en estimer les principaux éléments. Avec le temps, les lacunes de la statistique se combleront néanmoins dans une certaine mesure grâce à des calculs et à des estimations complémentaires.

III. Signification de la statistique du revenu national

La statistique du revenu national, par la diversité des chiffres qu'elle fournit, offre de larges possibilités d'emploi. Elle est un élément d'appréciation particulièrement utile pour l'étude de tous les problèmes économiques essentiels. Elle apporte de précieuses informations sur les caractéristiques et les résultats de l'activité économique et sur leur évolution, toutes choses qui intéressent autant le théoricien que le praticien.

Dans le secteur public, la statistique du revenu national sert avant tout de base aux mesures prises par l'Etat pour dresser son programme financier et pour prévenir les crises

Graphique 1



économiques ¹. Le produit social nous indique le total des biens et des services produits en une année. De plus, la répartition de ce produit social nous renseigne sur les divers genres de revenus, de même que sur l'état et l'évolution des revenus du pays. Le produit social net fournit encore un terme de comparaison pour déterminer les coefficients de charge de l'économie nationale (charges fiscales, charges sociales et dépenses militaires).

Le revenu national réel constitue, en outre, un point de repère, qui permet d'établir si une nation s'est, en fait, enrichie ou appauvrie. Ce chiffre exprime la capacité de production d'un pays. Si on le rapporte au nombre des personnes occupées exerçant une profession, on en tire une précieuse indication sur le développement de la productivité par personne occupée, ce qui constitue une donnée de premier ordre, aussi bien sur l'évolution économique que sur le degré d'occupation. La formation des capitaux et le revenu personnel sont des éléments de valeur pour apprécier l'évolution économique, car ils contribuent à déterminer la demande en biens de consommation. Ce sont des facteurs décisifs pour déceler les tendances inflationnistes et déterminer les moyens propres à les combattre. L'évolution du revenu réel disponible par habitant est particulièrement significative. Elle indique les modifications annuelles du revenu disponible d'un Suisse et elle marque, en chiffres, les fluctuations de l'approvisionnement individuel.

En comparant le revenu national à certains faits économiques, on en tire également des connaissances précieuses. C'est ainsi que le rapport entre la valeur des exportations et le revenu national indique dans quelle mesure notre activité économique est tributaire de l'étranger. L'évolution de ce rapport présente un intérêt tout particulier; elle accuse, selon

Revenu national de quelques pays en 1957

Tableau 8

Pays	Revenu national en 1000 millions de dollars	Population en millions	Revenu national par habitant en dollars
Etats-Unis	358,0	171	2 090
Canada	24,7	16,6	1 490
Suède	9,32	7,37	1 265
Suisse	6,27	5,12	1 230
Nouvelle-Zélande	2,57	2,23	1 150
Australie	11,0	9,64	1 140
Norvège	3,26	3,50	932
Royaume-Uni	47,8	51,5	928
Belgique et Luxembourg	8,30	9,30	892
Danemark	3,92	4,50	872
France	37,4	44,0	850
Allemagne occidentale	38,1	51,5	740
Pays-Bas	7,42	11,0	675
Autriche	3,81	7,0	544
Italie	19,5	48,4	402
Espagne	9,3	29,4	316
Grèce	2,36	8,09	292
Japon	22,2	90,9	244
Argentine	4,03	19,6	205
Brésil	9,70	61,3	158
Inde	25,2	392	64,3

¹ Cf. T.-C. MAYNARD: « Statistiques économiques anglaises et politique gouvernementale », *Revue économique et sociale*, juillet 1957 (Réd.).

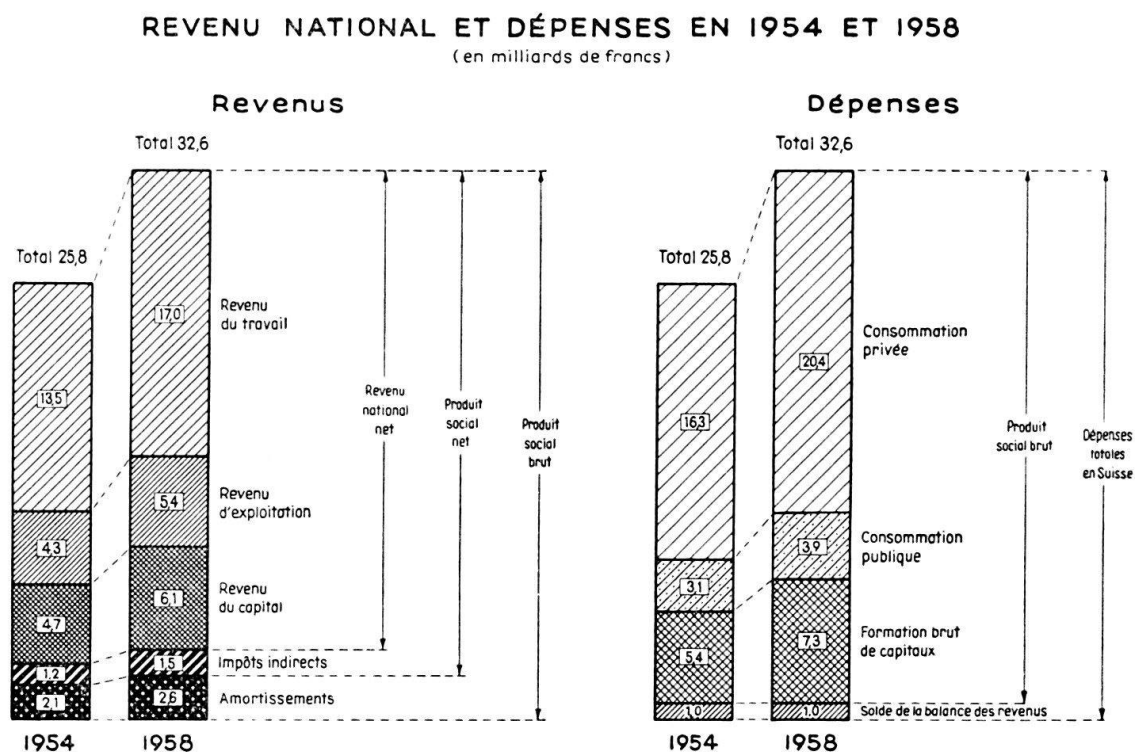
les périodes, des différences marquées (graphique 1). Une corrélation existe aussi entre le revenu personnel et les impôts directs. On obtient sur l'économie et son évolution des renseignements non moins utiles en comparant le revenu national à la quantité de monnaie en circulation ou à d'autres phénomènes monétaires.

Les comparaisons internationales portant sur le revenu national et son évolution sont particulièrement concluantes pour juger de l'importance économique d'un pays dans le monde. Il ressort du tableau 8 que le revenu national suisse est relativement bas en valeur absolue, mais que, par tête de population, il est le plus élevé après celui des Etats-Unis, du Canada et de la Suède. Le revenu national étant la mesure la plus fidèle de la capacité financière d'un pays, il sert de base au calcul des contributions que les Etats membres versent aux organisations internationales.

Dans l'économie privée également, de multiples possibilités d'emploi s'offrent à nos chiffres. Ces derniers présentent, pour la lutte contre les crises économiques, une utilité qui justifie à elle seule le développement d'une telle statistique. De plus, ces estimations sont directement profitables à l'économie privée. Il est certain que la composition du revenu national intéresse toutes les branches économiques. Dans bien des cas, il est utile de suivre l'évolution d'une branche ou l'activité d'une organisation, en prenant pour terme de comparaison le revenu national ou certains de ses composants. On peut tirer de cet examen de précieux enseignements pour l'avenir. Les données relatives au revenu personnel disponible, pour l'ensemble du pays et par tête de population — qui correspondent à la demande potentielle de biens de consommation — rendent les plus grands services pour l'étude du marché.

Un tableau du revenu national et des dépenses, ou mieux encore une comptabilité nationale complète, constitue un document de travail indispensable en matière de politique économique (graphique 2). Car la modification d'un seul montant (consommation privée, par

Graphique 2



exemple) entraîne nécessairement celle d'un autre chiffre (formation des capitaux, total des dépenses, etc.), ce qui peut provoquer du même coup un déplacement dans la colonne des revenus. Ces comptes permettent donc d'étudier les éléments du circuit économique. Ils offrent aussi la possibilité d'étudier par les chiffres, alternativement, les effets de diverses mesures de politique économique et de juger ainsi par avance de l'opportunité de certaines décisions avant que celles-ci ne soient arrêtées.

On pourrait encore multiplier les considérations sur les nombreuses possibilités d'application de la statistique du revenu national. Mais l'on ne doit pas se dissimuler que l'emploi de toute donnée statistique est malgré tout limité; la statistique du revenu national n'échappe pas à cette règle. Et c'est ainsi, par exemple, qu'elle ne fournit aucun renseignement sur l'utilisation des biens de consommation durables (automobiles, meubles et appareils ménagers). Il n'est pas tenu compte non plus du travail de la ménagère, tandis que les salaires payés au personnel de maison contribuent à faire monter le produit social. On sollicite de plus en plus souvent, contre paiement, des services qui étaient autrefois rendus gratuitement au sein de la famille. Ainsi, la commercialisation ne cesse de s'étendre aux domaines les plus divers, en provoquant une augmentation du revenu national auquel ne correspond aucun accroissement de la production. Même dans les conditions les plus favorables, la statistique ne peut saisir toutes les transactions économiques; c'est pourquoi le produit social calculé ne représente pas la totalité du produit social effectif. Il faut enfin relever que le calcul de la valeur réelle du revenu national est fondé sur un procédé simplifié, qui ne tient que partiellement compte des réalités économiques. La valeur réelle du produit social est tirée, en bloc, de sa valeur nominale, à l'aide de l'indice des prix à la consommation. L'insuffisance des statistiques dont on dispose empêche d'utiliser, pour chaque catégorie de revenu, l'indice des prix qui lui est propre.

IV. Etablissement de comptes économiques généraux

La statistique du revenu national, qui fait l'objet des paragraphes précédents, est le plus souvent intégrée dans un ensemble de comptes généraux où se reflètent d'une manière beaucoup plus détaillée la structure et l'évolution de l'économie. Cette *comptabilité nationale*, en voie d'être réalisée dans notre pays, est fondée sur le système normalisé adopté par l'OECE. A côté des tableaux standardisés, on a prévu des comptes pour le produit social, le revenu de l'Etat, le revenu des ménages, les relations avec l'étranger, ainsi qu'un compte des variations de la fortune. Il a fallu combler les lacunes de notre documentation statistique, car les données dont on dispose ne suffisent pas à l'établissement des comptes économiques généraux. Ces lacunes touchent essentiellement la répartition du produit social par branches économiques, la formation des capitaux et le secteur public.

La répartition du produit social est normalement tirée d'un *recensement de la production*. Or, un tel recensement n'a pu être réalisé, malgré les efforts tentés depuis une quarantaine d'années. On se bornera donc à faire appel au bon vouloir des milieux intéressés pour calculer un indice de la production. Le relevé continu qui sert de base à nos calculs a toutefois un autre objectif que le recensement. Il ne fournit en effet que des données sur les variations des quantités produites dans l'industrie et ses différentes branches. Cet indice est actuellement en préparation. L'exactitude de l'indice dépend avant tout, cela va de soi, de la valeur des informations recueillies chaque trimestre auprès des diverses industries. Pour certains secteurs nous disposons d'indications sûres, tandis que pour d'autres, les chiffres ne donnent

pas une idée satisfaisante de l'évolution. Dans ces derniers cas, on se contente d'utiliser les données relatives à l'exportation et au nombre des personnes occupées. Pour calculer l'indice général, les indices des diverses branches d'industries sont pondérés selon la part qui leur revient dans le produit social — valeur ajoutée — que l'on calcule pour suppléer au manque de statistique de la production. La classification du produit social ne nous sert donc pas uniquement à créer une comptabilité nationale, mais aussi à dresser un relevé continu de la production. Au surplus, on arrive ainsi à combler dans une certaine mesure les lacunes que représente l'absence de recensements de la production, car ces calculs nous fournissent les principaux éléments de la structure des coûts de production.

La question d'un relevé portant sur la *formation des capitaux* et sur les *investissements* est actuellement étudiée par la commission fédérale de recherches économiques. Les capitaux investis dans la construction étant déterminés d'une manière suffisante par l'enquête du délégué aux possibilités de travail, il reste à connaître le montant des capitaux investis dans les *installations* et dans la *constitution de stocks*, montants sur lesquels nous ne sommes renseignés que d'une façon sommaire.

La comptabilité publique n'est pas dressée selon les mêmes principes que les comptes économiques généraux. L'intégration du secteur public exige par conséquent une analyse des comptes de la Confédération, des cantons et des communes. Il importe notamment de séparer les comptes du revenu de ceux de la fortune et de fixer la démarcation entre le secteur public au sens étroit du terme et le secteur des assurances sociales générales et des entreprises publiques.

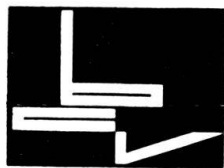
Dans un développement ultérieur, les comptes économiques généraux porteront également sur les *courants monétaires*. On part du système de la comptabilité nationale à laquelle on incorpore, pour la compléter, les transactions purement monétaires, les comptes financiers, ainsi que de nouveaux secteurs.

Contrairement à la plupart des pays industrialisés, la Suisse n'a pu réaliser jusqu'ici ni une comptabilité nationale, ni une statistique de la production industrielle. Cette situation s'explique par la réserve manifestée dans certains milieux, qui hésitent à communiquer les informations dont nous avons besoin. En outre, une telle statistique serait coûteuse, car sa réalisation représenterait un surcroît de travail appréciable pour l'administration qui en serait chargée. On ne saurait en effet remédier à l'absence de données que par le détour de relevés et d'enquêtes spéciales, qui seuls permettraient de dresser des comptes économiques généraux suffisamment exacts.

Bibliographie

- RUGGLES RICHARD: *National Income and Income Analysis, An Introduction*. New York 1949.
- STUDENSKI PAUL: *The Income of Nations. Theory, Measurement and Analysis : Past and Present*. New York, 1958.
- ZWINGLI ULRICH: « Die Berechnung des schweizerischen Volkseinkommens und ihr Erkenntniswert ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, 85^e année, n° 2, avril 1949, pages 97-118.
- KNESCHAUREK FRANCESCO: *Die nationale Buchhaltung unter Berücksichtigung ihrer Anwendungsmöglichkeiten in der Schweiz*. (St. Galler wirtschaftswissenschaftliche Forschungen, Band 14), Zurich et Saint-Gall, 1958.
- Income and Wealth*. International Association for Research in Income and Wealth. Cambridge. Series I-VIII.
- Studies in Income and Wealth*. National Bureau of Economic Research. New York.
- Nations Unies: *Systèmes de comptabilité nationale et tableaux connexes*. (Etudes méthodologiques, Série F, n° 2). New York, 1953.

Nations Unies: *Mesure du revenu national et établissement d'une comptabilité nationale*. Genève, 1947.
 Organisation européenne de coopération économique: *Système normalisé de comptabilité nationale*. Edition 1958. Paris, 1959.
Annuaire de Statistique des comptabilités nationales 1958. Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies. New York, 1959.
Le revenu national suisse 1938-1947. Contributions à la statistique suisse, 20^e fascicule. Berne, 1948.
La Vie économique. Revue mensuelle publiée par le Département fédéral de l'économie publique, Berne. Rubrique *Volkseinkommen*. Handbuch der schweizerischen Volkswirtschaft. Berne, 1955.
Annuaire statistique de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique, Berne.
Bibliography on Income and Wealth. International Association for Research in Income and Wealth, Londres. Volume I, 1937-1947; Volume II, 1948-1949; Volume III, 1950; Volume IV, 1951; Volume V, 1952; Volume VI, 1953-1954.



**BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE**

Fondée en 1845

*L'Etablissement financier auquel chacun peut
s'adresser en toute confiance.*

Siège central à **Lausanne**

40 agences et bureaux